

Comment s'authentifier ?

Pour vous procurer un certificat LuxTrust permettant votre authentification, procédez de la manière suivante :

1. Commandez par Internet le produit souhaité : carte à puce (Smartcard), stick USB (Signing Stick), et prochainement Token ou SMS (Signing Server), sur le site <http://orders.luxtrust.lu>
Sauvegardez et imprimez le bon de commande PDF, il vous sera utile par la suite.
2. Transmettez votre commande à une autorité d'enregistrement*. Pour plus de détails, consultez le site <http://ra.luxtrust.lu>
3. Dans un délai de 5 jours ouvrables, vous recevrez un premier courrier postal contenant le produit commandé et un second courrier postal avec vos codes secrets.
4. Lisez attentivement la page d'aide suivante et procédez aux configurations de votre ordinateur : <http://prerequis.guichet.lu>
5. Authentifiez-vous et enregistrez-vous auprès de l'État lors de la première utilisation.

Aucune authentification ne sera possible sans ces configurations !

* Liste des autorités d'enregistrement :

- Banque et Caisse d'Épargne de l'État,
- Banque de Luxembourg,
- Banque Raiffeisen,
- Dexia BIL,
- Entreprise des Postes & Télécommunications,
- Fortis Banque Luxembourg,
- Fortuna Banque s.c.,
- ING Luxembourg,
- Société Générale Bank and Trust.

(liste non exhaustive)

Les atouts du Guichet

- Pas de déplacement inutile
- Disponibilité des services à toute heure
- Transparence des procédures
- Usage facile, grâce au respect de critères d'ergonomie et d'accessibilité
- Mise à jour continue des informations



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.guichet.lu

En ligne à partir du 17 novembre 2008

Éditeur responsable :
Ministère de la Fonction publique
et de la Réforme administrative

63, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

 **e-luxembourg**
une initiative du gouvernement

7 octobre 2008



de Guichet

Le guide virtuel de l'administration luxembourgeoise

➔ www.guichet.lu



Point d'accès unique pour le citoyen

“De Guichet”, www.guichet.lu, est un portail Internet qui simplifie vos échanges avec l'État luxembourgeois.

Structuré selon la logique de l'utilisateur, “de Guichet” vous offre :

- un accès simple et transparent aux informations et services en ligne offerts par l'État,
- le descriptif des procédures administratives les plus importantes,
- la possibilité de télécharger des formulaires,
- la possibilité de réaliser électroniquement des démarches administratives via des “assistants de service”.

“De Guichet” centralise et présente un grand nombre de situations que vous pouvez rencontrer dans la vie quotidienne (ex. la naissance d'un enfant, le déménagement, le mariage, etc.), classées par thèmes :

- Travail / emploi
- Famille
- Enseignement / formation
- Citoyenneté
- Logement
- Transport / mobilité
- ... / ...

Des fiches descriptives pour vous conseiller

Pour chaque démarche, vous pourrez découvrir le contexte, les objectifs, la cible, les modalités et les organismes concernés.

Vos démarches 24 h sur 24, 7 j sur 7

L'accès au(x) service(s)

Pour réaliser vos démarches, “de Guichet” propose deux options :

1. L'accès aux formulaires

Trois catégories de formulaires sont disponibles au téléchargement :

- les formulaires à imprimer, à remplir, manuellement et à envoyer par voie postale,
- les formulaires interactifs à remplir électroniquement, à imprimer et à envoyer par voie postale,
- les formulaires interactifs à remplir, à signer et à envoyer électroniquement.

2. Le guidage par un assistant de service

L'assistant de service peut concerner une ou plusieurs démarches et répond à une situation de vie ou obligation particulière. Il vous guide tout au long de votre démarche grâce à une saisie dynamique et interactive des données (les écrans de saisie s'adaptent en fonction de vos réponses).

La procédure aboutit à la constitution d'un dossier qui peut être transmis électroniquement à un (ou plusieurs) organisme(s) en charge du traitement, grâce à l'identification LuxTrust.




Transparence et sécurité

La protection et la confidentialité des données transmises étant primordiales, la plupart des services électroniques proposés requièrent une **authentification forte, certifiant l'identité de la personne**.

Par ce biais, vous accédez à des fonctionnalités à forte valeur ajoutée :

- la signature électronique de vos formulaires et leur transmission instantanée à l'administration compétente,
- l'ajout de certaines pièces justificatives dans votre dossier électronique,
- la mémorisation dans votre “Espace personnel” des informations personnelles qui sont utilisées pour un pré-remplissage à chaque nouvelle utilisation,
- la possibilité de suivre en ligne l'évolution de vos dossiers.

L'authentification s'effectue grâce aux différents certificats électroniques (clé USB, carte à puce, etc.)  LuxTrust, l'autorité de certification luxembourgeoise (www.luxtrust.lu).

Ces produits garantissent l'identification de l'utilisateur dans de nombreuses applications publiques et privées en ligne. Concernant les tarifs, veuillez vous référer au site de LuxTrust (<http://prices.luxtrust.lu>).